

INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET PARTENARIATS CULTURELS : MENER UNE ACTION DE SENSIBILISATION AU SPECTACLE – MUSIQUE

COMPOSANTE CFMI

DURÉE : 48 heures sur 16 demi-journées consécutives ou non (34h de formation + 14h d'application terrain, cf. programme détaillé)

DATES : entre le 19 janv. et le 3 juin 2021

HORAIRES : 9h30-12h30 - 13h30-16h30

LIEU : CFMI Aix-en-Provence (ou autre lieu AMU), structures culturelles partenaires, écoles...

COÛT (PAR PERSONNE) : 800 € nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION : Inter - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)

Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation formative de la formation, remise de l'attestation de compétences et de fin de formation.

PARTENAIRES

JMFrance, structures culturelles de la Région, Éducation Nationale.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de l'Éducation Artistique et Culturelle.
- Savoir bâtir un partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Transmettre par la pratique artistique des outils de compréhension d'un langage musical.
- Développer les capacités d'écoute active.
- Favoriser la rencontre d'artistes.
- Évaluer un dispositif d'intervention artistique.

PUBLIC

Musiciens interprètes et/ou pédagogues professionnels.

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Haut niveau de pratique et bonne culture musicale.

PROGRAMME Cf. programme détaillé ci-après.

1. Enjeux et contexte.
2. Analyse et pratique pédagogique, préparation des interventions.
3. Application terrain (stage).
4. Bilan et perspectives.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en groupe en présentiel.
- Apports théoriques, pratique réflexive, pratique musicale et pédagogique.
- Jeux de rôles, restitution de l'action de sensibilisation.
- Sur le terrain : rendez-vous professionnels accompagnés, suivi individuel à distance, mise en application.

Les + de la formation

- Mise en pratique sur le terrain.
- Encadrement assuré par des praticiens expérimentés et en activité.
- Partage d'expérience entre artistes et musiciens intervenants.
- Accompagnement individuel.

Responsable de la formation

François VIGNERON,
Directeur du CFMI Aix-en-Provence

Formateurs :

Isabelle RONZIER et Jean-Michel BOSSINI, formateurs au CFMI

Renseignements pédagogiques

François Vigneron
francois.vigneron@univ-amu.fr
04. 13. 55. 32. 40

Devis et inscriptions :

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 13. 94. 21. 21

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention.
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap.

INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET PARTENARIATS CULTURELS : MENER UNE ACTION DE SENSIBILISATION AU SPECTACLE – MUSIQUE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1- Enjeux et contexte (25 janvier 2021 - 6h)

19 janvier 2021

- Enjeux de l'EAC
- Contexte territorial.
- Connaissance des publics et des milieux d'intervention.
- Méthodologie de recherche de documentation.
- Répartition du travail sur les œuvres et terrains d'expérimentation.

2- Analyse et pratique pédagogique, préparation des interventions (12h + 9h de travail personnel + 3h d'accompagnement individuel)

22 au 25 février 2021

- Analyse musicale appliquée à l'action de sensibilisation (6h)
- Outils de transmission et de création déduits de l'œuvre analysée (6h)
- Travail personnel (préparation des interventions, prises de rendez-vous avec structures partenaires - 9h)
- Accompagnement individuel (3h).

2- Suite de la partie 2

8 ou 9 mars 2021 (6h)

- Expérimentation collective – jeux de rôle. *La durée de cette journée sera adaptée au nombre de stagiaires*

3- Application terrain (stage) (14h + 1h de suivi individuel à distance)

Mars à juin 2021 (planning à bâtir avec les partenaires)

Stage d'application (4 interventions dans 2 classes + accompagnement des classes au spectacle) avec suivi individuel à distance et visite d'évaluation.

4- Bilan et perspectives (5h à 9h selon le nombre de participants)

2 et 3 juin 2021

- Restitution de l'action en présence des partenaires (4 à 6h suivant nombre de stagiaires).
- Bilan et perspectives (1 à 3h suivant nombre de stagiaires)

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Ponctualité, assiduité, engagement dans la pratique, participation active aux échanges.
- Évaluation des travaux de restitution.
- Observation d'une pratique sur le terrain.

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

François VIGNERON, RESPONSABLE DE LA FORMATION

Musicien, pédagogue, directeur du CFMI d'Aix-en-Provence depuis septembre 2017, il a été directeur de conservatoires dans différentes régions de France pendant plus de 20 ans.

Titulaire du CA de directeur de conservatoires, il a effectué une partie de ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris.

L'équipe intervenante

- Isabelle RONZIER : chargée d'actions territoriales au service des œuvres, des artistes et des publics, formatrice au CFMI, référente pédagogique JM France.
- Jean-Michel BOSSINI : musicien, compositeur, pédagogue, formateur au CFMI.

Taux de satisfaction : 99%
Taux de réussite : non concerné
Taux d'insertion : non concerné